



Conseil économique et social

Distr. générale
2 février 2006
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Quatorzième session

1^{er}-12 mai 2006

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Groupe thématique pour le cycle
de mise en œuvre 2006-2007**

Rapport de la réunion de mise en œuvre régionale pour l'Asie et le Pacifique**

I. Principales conclusions et recommandations de la réunion de mise en œuvre régionale pour l'Asie et le Pacifique

1. La réunion de mise en œuvre régionale pour l'Asie et le Pacifique a fait le bilan des suites données au Sommet mondial pour le développement durable et des partenariats engagés pour faire avancer le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg) dans la région de l'Asie et du Pacifique.
2. Les participants de la réunion ont apprécié la tenue de la table ronde au cours de laquelle les représentants des principales parties prenantes ont débattu du thème de la réunion, à savoir comment poursuivre la croissance économique au service de la pauvreté sans compromettre la viabilité écologique. Ils ont étudié les points saillants des échanges de vues de la table ronde.
3. À l'issue de la réunion, les participants ont adopté le texte du message de la région de l'Asie et du Pacifique à la Commission du développement durable (reproduit en annexe au présent rapport) et demandé au Secrétariat de le communiquer à la Commission.

* E/CN.17/2006/1.

** Organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), en collaboration avec le Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bangkok, le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Asie et le Pacifique, et du bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à Bangkok.



4. Les participants de la réunion étaient saisis d'un document intitulé « Examen des suites données au Sommet mondial pour le développement durable – la perspective de l'Asie et du Pacifique ». Ils ont pris acte du fait qu'il pourrait être soumis à la Commission du développement durable à sa quatorzième session en tant que note du Secrétariat.

II. Organisation de la session

A. Ouverture et durée de la session

5. La réunion de mise en œuvre régionale pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue à Bangkok les 19 et 20 janvier 2006 en collaboration avec le Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour l'Asie et le Pacifique, le Centre régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bangkok, le Bureau régional du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour l'Asie et le Pacifique, et du bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) à Bangkok. Son objectif était de contribuer, selon une perspective propre à la région de l'Asie et du Pacifique, aux travaux de la quatorzième session de la Commission du développement durable, et cela dans une série de domaines, à savoir l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution aérienne/atmosphérique, le changement climatique.

6. Dans son allocution de bienvenue, le Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a souligné les bonnes performances économiques de la région, le recul spectaculaire de la pauvreté et la difficulté à concilier croissance économique et viabilité de l'environnement. Il a également noté l'importance et la portée de la réunion, qui permettrait d'évaluer la mise en œuvre dans la région des mesures décidées lors du Sommet mondial pour le développement durable dans les domaines mentionnés plus haut. Il s'est dit convaincu que, grâce au travail commun de tous les délégués et coorganisateur, elle contribuerait magnifiquement aux travaux de la quatorzième session de la Commission du développement durable et démontrerait que la région de l'Asie et du Pacifique entend jouer un rôle majeur sur la voie du développement durable.

7. Dans son discours liminaire, la directrice de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU s'est félicitée de la tenue de réunions de mise en œuvre régionale, qui seraient autant de contributions indispensables à l'enrichissement des travaux et débats de la Commission du développement par l'introduction de perspectives régionales dans un forum global. Elle a pris acte de la vigoureuse croissance économique de la région de l'Asie et du Pacifique, de ses disparités et de ses puissants effets de levier sur le développement durable. Elle a appelé de ses vœux une réunion fructueuse et constructive, en proposant que les questions restent très ciblées de manière à stimuler la discussion.

8. En sa qualité de vice-président et de représentant de la région de l'Asie et du Pacifique au Bureau de la Commission du développement durable pour sa quatorzième session, Javad Amin-Mansour s'est félicité de l'importante contribution qu'apporterait la réunion aux prochaines délibérations de la Commission. Il a insisté sur le rôle primordial de l'énergie au service du développement durable et sur les

liens entre énergie, développement industriel, pollution aérienne/atmosphérique et changement climatique. Il a tout particulièrement appelé l'attention sur la nécessité d'évaluer les moyens de mise en œuvre des éléments transversaux que sont les transferts de technologie, la valorisation des ressources humaines, le renforcement des capacités et la mise en place des infrastructures requises, la coopération régionale et internationale, la mobilisation des ressources et le soutien financier, l'échange d'informations et d'avis sur les meilleures pratiques.

9. Kitti Limskill, Vice-Ministre du Gouvernement thaïlandais, a ouvert son discours inaugural en souhaitant la bienvenue aux participants. Il a indiqué que la pauvreté était encore une réalité dans la région et qu'il comptait sur la réunion pour identifier les obstacles et les difficultés qui entravaient le développement de l'industrie énergétique, alors que ce secteur pouvait contribuer à faire reculer la pauvreté tout en étant écologiquement viable, en réduisant la pollution de l'air et en traitant les problèmes liés au changement climatique. Le Vice-Ministre a décrit la réunion comme un espace de partage des données d'expérience et des meilleures pratiques susceptibles de faire progresser plus rapidement l'application du Plan de mise en œuvre de Johannesburg dans la région. Il a cité quelques initiatives importantes du Gouvernement thaïlandais en faveur du développement durable, notamment la mise au point et la promotion de biocarburants et la stratégie visant à ramener le ratio PIB/consommation d'énergie à 1:1 en 2007, contre 1:4 actuellement. La Thaïlande avait l'intention de porter la part des énergies renouvelables à 8 % de sa consommation d'énergie primaire d'ici à 2011, contre 0,5 % aujourd'hui. Étaient également inscrits au programme l'adoption de technologies non polluantes, la promotion du principe pollueur-payeur, l'adoption de la norme ISO 14 000 et des campagnes visant à mobiliser les citoyens autour des questions liées au changement climatique. Le Vice-Ministre a indiqué par ailleurs que la Thaïlande accueillerait la treizième conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la troisième réunion des parties au Protocole de Kyoto.

B. Participation

10. Ont participé à la session les membres et membres associés suivants de la CESAP : Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, Géorgie, Îles Cook, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Macao (Région administrative spéciale de Chine), Mongolie, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Philippines, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Sri Lanka, Thaïlande, Tonga et Turkménistan.

11. Des représentants de l'Autriche et de l'Union européenne ont participé en qualité d'observateurs.

12. Les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies suivants étaient représentés : Département des affaires économiques et sociales, FAO, PNUD, PNUE, ONUDI et Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

13. Les organisations intergouvernementales, non gouvernementales et autres entités suivantes étaient également représentées : Institut asiatique de technologie, Bengal Fine Ceramics, Centre pour un environnement bâti durable, Centre de développement des ressources écologiques et énergétiques, Centre chinois des

normes et certifications, Energy Environment Consulting Company, Association philippine de la gestion énergétique, Fédération des chambres de commerce et d'industrie de Sri Lanka, Forum des peuples indonésiens, Institut stratégique pour l'environnement mondial, SRG Bangladesh, Institut international du développement durable, Centre Japon-Sri Lanka de développement industriel, Institut coréen des sciences économiques de l'énergie, Cimenterie Mongolia Erel, Centre national pour une production propre (Inde), Institut national de planification et de prévision agricoles (Viet Nam), Conseil national de la productivité (Inde), secrétariat du Forum des Îles du Pacifique, Institut populaire du commerce et de l'économie (Indonésie), PT. Semen Padang, Programme de coopération sud-asiatique pour l'environnement, Commission du Pacifique-Sud pour les géosciences appliquées, Forum des parties pour un avenir viable, Steel Asia Manufacturing Corporation, Institut des politiques de développement durable, Institut de l'énergie et des ressources, Réseau Tiers-Monde, Centre vietnamien pour une production propre, Viet Tri Paper Company, Women's Major Group, Yayasan Pelangi Indonésie.

C. Élection du Bureau

14. Les participants ont élu comme suit les membres du Bureau : Présidente : Liana Bratasida, Ministre déléguée à l'environnement mondial et à la coopération internationale, Ministère de l'environnement (Indonésie); vice-présidents : Monthip Sriratana Tabucanon, Secrétaire adjointe permanente au Ministère des ressources naturelles et de l'environnement (Thaïlande), Jayampathi Pathmaraja Hettiarachchi, Secrétaire au Ministère du développement industriel (Sri Lanka), Uilou Fatai Samani, Directeur de l'environnement (Tonga), Zamaira Tothodjaeva, conseillère au Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères (Kirghizistan), Xu Huaqing, professeur et Directeur de l'Institut de recherche énergétique, Commission nationale du développement et de la réforme (Chine); Rapporteur : Gerald Leo Morvell, Sous-Secrétaire de la Division de la recherche énergétique, Ministère de l'environnement et du patrimoine (Australie).

D. Ordre du jour

15. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire suivant (ESD/RIMAP/2006/L.1), qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Examen de l'état d'avancement des suites données au Sommet mondial pour le développement durable – une perspective Asie-Pacifique.
5. Partenariats au service du Plan de mise en œuvre de Johannesburg.
6. Message adressé par les pays d'Asie et du Pacifique à la quatorzième session de la Commission du développement durable.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport de la réunion.

E. Remerciements

16. Les participants ont salué l'effort collectif déployé par les organismes et institutions des Nations Unies pour organiser la réunion, rassembler les données et documents de travail et mettre au point le texte du message. Ils ont également remercié le Département des affaires économiques et sociales, la CESAP, le PNUE et le réseau international Energia de promotion des énergies renouvelables dans une optique d'égalité hommes-femmes, qui ont mobilisé les ressources financières nécessaires pour que les parties concernées, dont les représentants des gouvernements et les grands groupes, puissent participer à la réunion.

F. Adoption du rapport de la réunion

17. Les participants de la réunion ont adopté le présent rapport le 20 janvier 2006.

Annexe au rapport de la réunion de mise en œuvre régionale pour l'Asie et le Pacifique

Message daté du 20 janvier 2006, adressé à la Commission du développement durable à sa quatorzième session par les pays de l'Asie et du Pacifique

1. Nous, participants de la réunion de mise en œuvre régionale pour l'Asie et le Pacifique, nous sommes rencontrés pour faire le point sur l'application du Plan de mise en œuvre de Johannesburg issu du Sommet mondial pour le développement durable, sur la mise en œuvre d'Action 21, sur le programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21, ainsi que sur l'application des textes issus du Sommet mondial de 2005, et cela dans les domaines suivants : a) l'énergie au service du développement durable; b) le développement industriel; c) la pollution aérienne/atmosphérique; et d) le changement climatique. Dans ce message, nous appelons l'attention de la Commission sur un certain nombre de points qui sont autant de traits spécifiques à la région de l'Asie et du Pacifique. Nous nous engageons à saisir toutes les possibilités qui s'offrent à notre région, avec toute la détermination voulue et dans un esprit de partenariat, à faire le nécessaire pour aller de l'avant vers l'objectif du développement durable en Asie et dans le Pacifique, et à délivrer des messages forts et spécifiques qui viendront étayer notre effort.

A. La réalisation du développement durable en Asie et dans le Pacifique

2. De par leur taille et la diversité de leurs caractéristiques et de leurs situations, les pays d'Asie et du Pacifique sont bien placés pour jouer un rôle moteur dans le développement durable global. Mais qui dit diversité des situations nationales dit également diversité des priorités et des objectifs en matière de développement durable, d'où des défis spécifiques à relever pour la coopération.

3. La réalisation du développement durable en Asie et dans le Pacifique est primordiale pour l'environnement mondial. Les facteurs sociaux du développement économique et la dégradation de l'environnement sont actuellement mal intégrés aux autres facteurs du développement durable. Les modes de production et de consommation durables, qui privilégient le long terme sans pour autant négliger les articulations avec le développement social et l'équité, ne reçoivent pas toute l'attention voulue de la part des dirigeants politiques, industriels et communautaires.

4. La région de l'Asie et du Pacifique a beaucoup avancé sur la voie du développement durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les approches stratégiques en matière de développement durable prennent de plus en plus souvent un caractère national et privilégient la recherche d'un juste équilibre entre croissance économique au service de la réduction de la pauvreté et souci de l'environnement.

5. Malgré des progrès considérables, les politiques macroéconomiques ne tiennent pas compte des considérations de viabilité écologique, ou ne leur accordent pas un rang de priorité adéquat. Seuls 15 pays de la région peuvent être considérés

comme « dans les temps » ou « sur les rails » dans leur projet d'élaboration de stratégies nationales pour une meilleure intégration des principes du développement durable dans leurs politiques et grands programmes.

6. La région de l'Asie et du Pacifique enregistre des taux de croissance économique sans équivalent ailleurs dans le monde. Cette vitalité va de pair avec une pression croissante sur un environnement aux capacités de charge limitées, ce qui se traduit par un appauvrissement de la base de ressources naturelles, par des niveaux de pollution de plus en plus élevés qui menacent la santé humaine et par une pression anthropogénique toujours plus forte sur les régimes climatiques.

7. Le modèle de croissance actuel compromet la poursuite du développement durable et fait peser de lourdes menaces sur l'environnement de tous les pays d'Asie et du Pacifique. La région ne pourra poursuivre son essor économique si elle n'améliore pas l'efficacité écologique et l'équité sociale de son mode de développement.

8. La région compte encore 670 millions de pauvres vivant avec moins de 1 dollar par jour.

9. Les modèles de croissance incompatibles avec la viabilité écologique – en ce sens qu'ils exigent des écosystèmes des biens et des services excessifs par rapport aux capacités de charge de l'environnement local – doivent être réformés ou abandonnés pour que les objectifs du Millénaire pour le développement puissent être atteints.

10. L'éradication de la pauvreté, l'abandon des modes de production et de consommation non viables et la protection de la base de ressources naturelles sont autant d'éléments indispensables pour le développement durable. La grande difficulté, pour chaque pays d'Asie et du Pacifique et pour l'ensemble de la région, consiste à conserver le dynamisme nécessaire à l'objectif d'équité sociale et de réduction de la pauvreté sans pour autant compromettre la viabilité de l'environnement.

11. Les schémas de planification et les systèmes politiques qui favorisent la recherche du profit immédiat jouent au détriment des objectifs à moyen et à long terme du développement durable. Et là où les politiques encouragent les comportements responsables envers l'environnement, les capacités financières et humaines de formulation, de suivi et d'application font souvent défaut.

12. Les gouvernements, la société civile et les associations locales doivent faire preuve de détermination et disposer de moyens renforcés pour que soient mises en œuvre des politiques concrètes et efficaces qui appuient le développement durable et font avancer l'application du Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

13. À la conférence ministérielle de 2005 sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique, les pays de la région ont réitéré leur volonté de promouvoir le développement durable et sont convenus de s'engager dans une démarche de croissance économique écologiquement responsable (croissance verte) en améliorant l'efficacité écologique de leur modèle de développement économique et en encourageant les synergies entre environnement et économie. L'environnement doit être présenté comme un facteur de croissance économique. Le choix d'un nouveau paradigme – stimuler l'investissement dans le marché des biens et services écologiquement viables – créerait de l'activité et de l'emploi dans un nouveau

créneau, celui de l'efficacité écologique alliée à la rentabilité commerciale. Avec ce changement paradigmatique, l'environnement et l'économie ne seraient plus « un jeu à somme nulle » comme on le pense généralement, mais un cercle vertueux qui récompenserait les pratiques « écoefficaces » et produirait donc les incitations et perspectives économiques nécessaires à la poursuite de la croissance écologiquement responsable au service de l'éradication de la pauvreté.

B. Énergie pour le développement durable, développement industriel, pollution aérienne/atmosphérique, changement climatique : quelques thèmes transversaux

14. Si elles contribuent massivement au développement social et économique, la croissance industrielle et l'énergie sont également responsables des problèmes écologiques constatés dans la région, avec notamment des effets adverses sur le climat et la qualité de l'air.

15. Dans de nombreux pays de la région, le secteur manufacturier est dominé par des industries gourmandes en ressources naturelles, énergétivores et très polluantes. L'essor industriel est synonyme de consommation accrue d'énergie, de pollution de l'air et de perturbation des écosystèmes. Cette relation de cause à effet se manifeste de plusieurs manières – composantes industrielles de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie et d'eau, rejet de gaz à effet de serre, de dioxyde de soufre et d'oxydes d'azote produits par l'activité industrielle et la combustion des carburants fossiles, déversement de polluants et autres déchets dans l'environnement naturel.

16. La croissance économique actuelle risque déjà de causer des dommages irréversibles à l'environnement. L'un des grands défis de la région consiste à trouver des voies et moyens pour que le développement industriel, la consommation d'énergie et l'activité productive ne constituent pas une menace pour l'environnement et l'équité sociale. Il peut être relevé en améliorant l'efficacité écologique des industries et la maîtrise de l'énergie, et par conséquent la préservation de l'environnement.

17. Les effets adverses du changement climatique, de la pollution de l'air et autres formes de dégradation de l'environnement sont désormais indéniables, tout comme la menace qu'ils font peser sur la prospérité future. Mais les données scientifiques, conjuguées à la mobilisation populaire et aux pressions politiques, ont amené les industriels et les producteurs d'énergie à se tourner vers des technologies existantes plus adéquates car plus respectueuses de l'environnement.

18. Il conviendrait de réexaminer et de réévaluer à l'aune du développement durable les changements structurels en cours ou prévus dans les secteurs industriels et énergétiques. Le remplacement des équipements existants par de nouveaux, qui intègrent des technologies écologiquement rationnelles, selon les ressources disponibles, est l'un des changements les plus souhaitables.

19. Toutes les parties prenantes se doivent d'évaluer leur contribution à ces risques et de participer à la transformation de l'appareil industriel sur une base plus pérenne.

C. L'énergie au service du développement durable

20. Les services énergétiques sont fondamentalement utiles pour soutenir la croissance au service de l'éradication de la pauvreté, notamment dans les économies vulnérables – pays les moins avancés, pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement, pays en transition.

21. L'un des principaux enjeux, pour la région, consiste à trouver des voies et moyens pour élargir l'accès équitable aux services énergétiques afin de soutenir la croissance économique et la lutte contre de la pauvreté sans compromettre sa prospérité future et la qualité de son environnement.

22. La sécurité énergétique et l'utilisation rationnelle et économique de l'énergie ont un rôle vital à jouer dans les stratégies énergétiques à long terme. Il faut des moyens renforcés, appuyés par des politiques volontaristes, pour mieux promouvoir la maîtrise de l'énergie et permettre aux acteurs du secteur privé de saisir les occasions de faire des gains d'efficacité énergétique. La hausse des cours du pétrole et la nécessité de moins dépendre des ressources énergétiques importées élargit les possibilités d'explorer les avantages de l'efficacité énergétique, des énergies de substitution et des technologies peu polluantes.

23. La diversification des sources d'énergie inscrite dans les politiques et mise en pratique a été un échec dans une grande partie de la région de l'Asie et du Pacifique. De nombreux pays producteurs de pétrole tirent encore l'essentiel de leurs revenus de leurs exportations pétrolières et consomment presque exclusivement du pétrole. Par ailleurs, beaucoup de pays importateurs de pétrole sont encore lourdement tributaires de ce type d'énergie.

24. La région doit encourager l'adoption de technologies à la fois rationnelles sur le plan écologique et rentables sur le plan économique, ainsi que l'exploitation de ses ressources renouvelables, en se concentrant sur les économies d'énergie, la diminution de la production de déchets et le recyclage. La mise au point et l'adoption de technologies peu polluantes nécessiteront un esprit d'innovation dans les milieux industriels et un appui de la part des gouvernements.

25. Le manque d'accès aux financements et aux technologies freine considérablement les progrès dans cette direction; nombre de politiques et de réglementations en vigueur dans la région n'encouragent pas vraiment les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, en raison essentiellement du système de tarification et du subventionnement de certains types d'énergie.

26. La sécurité énergétique de la région de l'Asie et du Pacifique s'est dégradée sous l'effet d'une croissance économique forte qui a fait exploser les besoins en énergie, d'où l'augmentation des importations nettes de la région (en provenance essentiellement du Moyen-Orient). Les pays moins riches en réserves de combustibles fossiles cherchent de plus en plus à réduire leur dépendance vis-à-vis des hydrocarbures importés.

D. Développement industriel

27. La région de l'Asie et du Pacifique a une riche expérience en matière de promotion de la croissance dans le secteur industriel. Le développement industriel a été au rendez-vous là où étaient réunis un certain nombre d'éléments : des infrastructures de production d'énergie, une main-d'œuvre qualifiée, des moyens de transports modernes et des matières premières. Mais le fossé entre les pays en développement à faibles revenus et les autres, à revenus intermédiaires ou élevés, ne cesse de s'élargir, révélant des écarts industriels croissants à l'intérieur de la région. L'effort de développement industriel durable a été freiné, et dans certains cas stoppé net, par des crises financières et des catastrophes écologiques et naturelles.

28. L'industrialisation, basée sur les schémas de production et de consommation non viables qui caractérisent le paradigme actuel du développement, a très lourdement pesé sur l'environnement, d'où la nécessité urgente d'agir pour promouvoir des modèles de croissance écologiquement responsables dans la région.

29. La recherche de l'efficacité appelle le développement du marché des biens et services environnementaux, qui pourrait du reste présenter un intérêt pour les industriels. Ce nouveau créneau doit être soutenu par des politiques et des réglementations idoines et un effort de recherche et développement, d'innovation technique et d'investissement. Cet appui est indispensable pour que la croissance économique serve l'objectif de développement durable.

30. La promotion des petites et moyennes entreprises (PME) est l'un des piliers des politiques économiques, car elle vise à accroître la compétitivité. Alors qu'on sait parfaitement que beaucoup de PME constituent un danger potentiel pour l'environnement, les mesures en vigueur ne contribuent guère à promouvoir et diffuser les technologies écologiquement viables dans ce secteur d'activité.

31. Le développement industriel a des incidences indéniables sur le marché du travail, la situation sociale et la vie des communautés et des familles.

E. Pollution aérienne/atmosphérique

32. La diversité géographique, climatique et socioéconomique de la région de l'Asie et du Pacifique représente autant d'enjeux, de défis et de perspectives en termes de qualité de l'air et de l'atmosphère. Mais aussi divers soient-ils, la plupart des pays de la région partagent un certain nombre de préoccupations.

33. La pollution de l'air est la manifestation des modes de production et de consommation non viables qui caractérisent le paradigme actuel du développement; la solution du problème passe par des initiatives intégrées en faveur du développement industriel durable et de la maîtrise de l'énergie.

34. Les principaux problèmes atmosphériques de la région sont la détérioration de la qualité de l'air dans les habitations et les villes et la pollution transfrontière – y compris par les pluies acides et les voiles atmosphériques, les tempêtes de poussière et de sable et les gaz à effet de serre, qui ont des effets adverses sur la santé humaine.

35. L'utilisation du charbon et de combustibles issus de la biomasse pour la cuisine et le chauffage dans les pays en développement de la région est une source

importante de pollution de l'air dans les habitations et une cause majeure de maladies, en particulier parmi les femmes et les enfants des communautés les plus pauvres.

36. La pollution de l'air ambiant, notamment dans les villes, augmente sous l'effet de plusieurs facteurs : urbanisation galopante, circulation automobile de plus en plus dense, croissance industrielle et augmentation de la consommation d'énergie. Douze des 15 villes de la planète enregistrant les taux de particules les plus élevés se trouvent en Asie.

37. Les stratégies nationales en faveur de la gestion intégrée de la qualité de l'air, ainsi que les mécanismes et infrastructures institutionnels nécessaires à leur mise en œuvre, sont encore à l'état d'ébauche et n'ont généralement pas la solidité voulue pour amorcer des progrès significatifs.

38. Les initiatives gouvernementales existantes doivent être renforcées et élargies en direction des problèmes que sont la pollution de l'air dans les habitations, les pluies acides, l'ozone troposphérique, les émissions de mercure; elles doivent promouvoir les technologies propres et le développement durable ainsi que le marché des énergies renouvelables et des technologies écologiquement viables.

F. Le changement climatique

39. La diversité géographique, climatique et démographique de la région de l'Asie et du Pacifique signifie que les effets des changements climatiques, les possibilités de riposte et la nature des contre-mesures varient d'une sous-région et d'un pays à l'autre, voire à l'intérieur des pays. Le changement climatique et la sécheresse sont en train de détruire des cultures et des patrimoines qui ont traversé les siècles.

40. Le stress lié aux événements et phénomènes climatiques et météorologiques, qui pourrait encore augmenter avec le changement climatique, est déjà perceptible dans la plupart des pays de la région, où se succèdent épisodes climatiques et catastrophes naturelles. L'adaptation des écosystèmes agricoles, forestiers et terrestres est considérée comme une tâche hautement prioritaire pour la plupart des pays de la région; certains autres, notamment les petits États insulaires en développement, doivent en priorité adapter leurs ressources en eau et leurs zones côtières face à l'élévation du niveau de la mer.

41. L'absence d'intégration du facteur du changement climatique dans les plans de développement nationaux est très problématique; les mesures d'adaptation et d'atténuation doivent être beaucoup plus présentes dans les politiques.

42. Les décideurs doivent être mieux sensibilisés à la nécessité d'intégrer le facteur climatique dans les politiques et les programmations sociales et économiques. Il faut plus particulièrement les amener à présenter l'environnement non plus comme un fardeau, mais comme un marché émergent et une nouvelle niche d'activité. Avec l'augmentation des cours du pétrole, les mesures d'adaptation au changement climatique deviendront compatibles avec le développement économique.

43. Les pays développés, en développement ou en transition doivent contribuer à la réduction des émissions polluantes, notamment en appliquant le mécanisme pour

un développement propre du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et en diversifiant leurs partenariats.

G. Quelles perspectives pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique?

44. Des possibilités de transition accélérée vers le développement durable commencent à émerger grâce à de précieuses données d'expérience, qui montrent que les objectifs de croissance économique peuvent aller de pair avec la protection de l'environnement dans la région de l'Asie et du Pacifique. L'existence d'un certain nombre d'initiatives réussies et de bonnes pratiques (aux niveaux national, sous-régional et régional) illustre le chemin parcouru et la possibilité d'avancer par la concertation, la transposition des meilleures pratiques, les partenariats diversifiés, la coopération Sud-Sud et le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale.

45. La transition vers le développement durable appelle un basculement paradigmatique, c'est-à-dire la réorientation des priorités, de l'attention et des ressources au profit d'initiatives compatibles avec la capacité de charge des écosystèmes locaux. La région observe avec satisfaction que certains pays se sont déjà engagés dans cette voie à travers de grands choix de société – politique des 3 R (réduire, réutiliser, recycler) au Japon, de recyclage des ressources en République de Corée et d'économie des ressources en Chine. Les initiatives visant à reproduire et promouvoir ce changement paradigmatique contribueront à la réalisation de l'objectif de développement durable.

H. Questions sous-régionales

1. Asie centrale et Asie du Nord-Est

46. Les principaux défis, pour l'Asie centrale et l'Asie du Nord-Est, s'appellent coopération au service du renforcement des capacités, maîtrise de l'énergie, recherche et développement technologiques, transferts de technologie, utilisation des nouvelles technologies, énergies de substitution ou renouvelables, diversification de l'offre énergétique. L'essor industriel de la sous-région a de nombreuses incidences sociétales et environnementales; l'intégration de la recherche-développement dans le développement industriel afin de réorienter les modes de fabrication et de production vers l'efficacité reste problématique. Les effets sanitaires de la pollution atmosphérique produite par l'activité industrielle et la consommation d'énergie dans les pays mêmes et chez leurs voisins amènent sur le devant de la scène la question de la santé publique et celle de la pollution atmosphérique transfrontière. Qui plus est, avec l'utilisation croissante des moyens de transport dans la sous-région, les interactions entre déplacements, pollution de l'air, changement climatique, consommation d'énergie et activité industrielle deviennent préoccupantes. Le renforcement des compétences liées à toutes ces questions s'avère difficile.

47. Les partenariats régionaux et sous-régionaux sont des mécanismes importants pour affronter le changement climatique. Les initiatives de coopération sous-régionale, par exemple le Plan d'action régional pour l'environnement en Asie

centrale consacré aux questions environnementales communes et transfrontières, sont de la plus haute importance pour résoudre les problèmes complexes que rencontrent les pays en transition dans leur cheminement vers le développement durable.

2. Petits États insulaires en développement

48. Les ressources énergétiques et la question du changement climatique revêtent une importance toute particulière pour les pays et territoires insulaires océaniques. Les petits États insulaires en développement sont confrontés à des difficultés spécifiques du fait de leur nombre et de leur éparpillement sur un vaste océan. C'est là un handicap considérable pour les communautés rurales, qui ont des difficultés d'accès à des types d'énergie fiables et d'un prix abordable, surtout dans les pays caractérisés par des infrastructures de communications et de transports médiocres, des institutions faibles, un manque de données, des moyens financiers et humains limités. La sous-région est largement tributaire de ses importations de combustibles fossiles, ce qui la rend très vulnérable aux fluctuations d'approvisionnement dues à leurs infrastructures défaillantes et à la mainmise des monopoles, ainsi qu'aux fluctuations des cours mondiaux. Le manque d'accès à des sources d'énergie d'un prix abordable est l'un des principaux freins au développement économique et à l'amélioration du bien-être; il convient d'y remédier de toute urgence pour que les pays puissent atteindre leurs objectifs nationaux en matière de développement durable. Les îles et les territoires océaniques sont par ailleurs très fragilisés par des épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et violents, les aléas climatiques et l'élévation rapide du niveau de la mer. La réduction des risques liés à ces phénomènes est un enjeu fondamental pour le développement des pays et territoires insulaires de la sous-région. Il faut agir sans attendre pour renforcer la résilience, améliorer les moyens de subsistance, le bien-être économique et sanitaire, et préserver l'exceptionnelle diversité biologique et la culture des îles océaniques.

49. Conscients de ces obstacles et des contraintes et difficultés rencontrées sur la voie du développement économique durable, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont élaboré et adopté une série de grandes orientations et de plans régionaux – Plan d'action des îles du Pacifique pour les politiques et les stratégies énergétiques, Cadre océanique d'intervention sur les changements climatiques, la variabilité climatique et l'élévation du niveau de la mer et Schéma directeur pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des risques liés aux catastrophes. Il reste désormais à les mettre en œuvre au niveau national dans le cadre du Plan océanique pour le renforcement de la coopération et de l'intégration régionales, adopté par les dirigeants du Forum en octobre 2005. La simplification des processus de formation de partenariats au service du développement est une nécessité, tout comme la reconnaissance, par le Fonds pour l'environnement mondial et d'autres instruments internationaux, des besoins spécifiques des petits États insulaires océaniques et l'adoption des principales stratégies inscrites dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, afin d'aider les pays et territoires insulaires océaniques à atteindre leurs objectifs de développement nationaux et à tenir leurs engagements au titre des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces besoins doivent être explicitement reconnus comme nécessitant un traitement et une démarche spécifiques.

3. Asie du Sud et du Sud-Est

50. Le développement économique et l'atténuation de la pauvreté sont les deux principaux dossiers de la région et des sous-régions; l'un et l'autre exigent d'énormes investissements dans le secteur énergétique, surtout pour des projets de petite ou moyenne envergure nécessitant la participation du secteur privé. Le coût élevé de la production d'énergie freine le développement industriel. Le développement des différents types d'énergie (nucléaire inclus) est inégal. Les énergies renouvelables sont coûteuses et le développement de sources d'énergie moins émettrices de carbone offre un vaste potentiel. Mais le manque de moyens technologiques et financiers constitue un handicap non négligeable – les technologies peu émettrices de gaz à effet de serre ne sont pas tombées dans le domaine public pour les pays en développement, et elles sont beaucoup plus onéreuses que les technologies conventionnelles.

51. Les gouvernements mènent des actions de sensibilisation mais leurs efforts ne sont pas suffisamment soutenus et relayés par le secteur privé et les organismes internationaux. Les transferts de technologie et la collaboration régionale et sous-régionale laissent à désirer, surtout entre l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est. Les sous-régions doivent relever d'autres défis – croissance inéquitable, inégalités entre hommes et femmes, faible gouvernance. Elles sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques et n'ont pas de projets au titre du mécanisme pour un développement propre défini dans le Protocole de Kyoto, du fait de nombreux facteurs tels que coûts de transaction élevés, procédures compliquées et réseaux de recherche-développement sous-développés. L'engagement multipartite aux niveaux des districts, des sous-régions et de la région est faible, ce qui vaut également pour les donateurs bilatéraux et multilatéraux et les organisations non gouvernementales.

4. Les grands groupes

52. L'engagement plus étroit des parties prenantes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, projets et programmes sera un pas en avant qui renforcera l'adhésion aux différentes initiatives et en assurera l'issue efficace et pérenne sur le terrain. Les organisations intergouvernementales et les gouvernements doivent continuer à financer de manière adéquate et prévisible la participation multipartite et adopter des mécanismes qui reflètent les intérêts de toutes les parties concernées.

53. Les partenariats et autres initiatives constructives sont des éléments importants dans la transition vers le développement durable; les grands groupes continuent de les soutenir s'il y a lieu. Ces partenariats encouragent certes la bonne gouvernance, mais toutes les parties prenantes devraient adhérer aux directives de Bali sur les partenariats de type II, les appliquer et adopter d'un commun accord des critères se rapportant aux modules thématiques examinés.

I. Moyens de mise en œuvre pour l'Asie et le Pacifique

54. La diversité du développement économique et des autres caractéristiques de la région est le reflet d'approches différentes et de progrès inégaux vers le développement durable. Cependant, en particulier dans les pays en développement, les politiques et les stratégies semblent encore impuissantes à créer des synergies et des articulations entre croissance économique et viabilité écologique.

55. L'absence de politiques cohérentes et coordonnées s'explique par la faiblesse des articulations entre les politiques dans les quatre domaines susmentionnés, à savoir l'énergie au service du développement durable, le développement industriel, la pollution aérienne et atmosphérique et le changement climatique.

56. Un certain nombre de facteurs importants conditionnent la formulation de politiques efficaces : une gouvernance solide, des financements adéquats et un climat favorable à l'investissement, le développement des qualifications et le renforcement des capacités, la recherche et développement technologique, les transferts de technologie, la communication d'informations fiables aux décideurs, le découplage de l'alternative développement économique-dégradation de l'environnement.

57. La création d'un environnement favorable sous forme d'engagements, d'institutions et de cadres juridiques transparents, la collaboration institutionnelle, les infrastructures, l'investissement, les instruments économiques, la technologie, le partage de l'information et des financements accessibles sont autant de facteurs importants pour transposer les bonnes pratiques à plus grande échelle dans les pays et la région.

58. De nombreux pays en développement n'ont pas les moyens humains requis pour s'engager sur la voie du développement durable. Les capacités doivent être renforcées, surtout dans les collectivités locales, afin de faciliter l'introduction de technologies appropriées capables de mettre les connaissances, les pratiques et les structures locales au service du développement durable.

59. Changer le mode de calcul des coûts et avantages à long terme des investissements présenterait l'avantage de donner des chances égales aux options pérennes favorisant une réorientation vers la croissance économique écologiquement responsable. Les efforts déployés par les organismes internationaux et les institutions de financement pour honorer les engagements pourraient être étayés par des initiatives intergouvernementales coordonnées.

60. La région est vulnérable aux catastrophes naturelles mais elle manque de moyens pour en atténuer efficacement les effets et pour faire face aux conséquences potentielles du changement climatique, des voiles atmosphériques, des nuages bruns, sans parler des ravages du tsunami de 2004 et du séisme qui a frappé l'Asie du Sud en 2005.

61. La région renforce ses politiques de développement énergétique et industriel sans profiter pleinement des avantages potentiels offerts par la multiplicité des partenariats. Pour être efficaces, les partenariats doivent procéder d'une démarche multipartite et attentive aux besoins de tous, y compris des femmes.